

Questions orales

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je prends note de la démarche du député.

* * *

L'AGRICULTURE

BÉTAIL DE BOUCHERIE—L'OPPORTUNITÉ D'UN CALCUL SEMESTRIEL DU PRIX MINIMUM

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Agriculture si lui-même ou ses fonctionnaires ont songé à calculer la moyenne du prix minimum du bœuf sur pied, comme on le fait depuis le 12 août 1972, tous les six mois plutôt qu'une fois l'an.

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, nous avons examiné cette proposition et décidé qu'il serait si difficile d'administrer un programme de ce genre qu'il serait impossible de le mettre sur pied.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU

DEMANDE DE RETARDEMENT DE L'APPLICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA NON-DÉDUCTIBILITÉ DES REDEVANCES PÉTROLIÈRES—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Finances qui cligne de l'œil s'il a reçu un télégramme du premier ministre Blakeney demandant «que l'adoption des dispositions du projet de loi sur le droit fiscal ayant trait à la non-déductibilité des redevances soit retardée jusqu'après la conférence des premiers ministres?» Étant donné que le premier ministre souhaite conclure un arrangement, je voudrais demander au ministre s'il ne trouve pas cette proposition fort raisonnable?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai passé les deux derniers jours à Vancouver et je n'ai pas vu ce télégramme. Je crois que nous devons envisager lucidement cette requête et qu'il n'y a pas lieu d'effectuer un changement.

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, étant donné la réponse du ministre, je voudrais lui demander s'il est maintenant disposé à accepter ou à examiner cette proposition et à retarder l'adoption de cette disposition jusqu'après la conférence des premiers ministres dans l'intérêt de l'unité nationale?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Monsieur l'Orateur, il en a été question en comité plénier durant le débat sur le bill concernant le droit fiscal. J'ai alors répondu non et je le répète maintenant devant tous les députés.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LE CONTRÔLE SUR L'IMPORTATION DE VOLAILLES AMÉRICAINES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe): Monsieur le président, je désire poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations.

[M. O'Sullivan.]

Considérant que nos producteurs de volaille sont littéralement en colère devant l'importation massive de poulets américains, au point que ce matin, à Saint-Damase, dans la belle circonscription de Saint-Hyacinthe, certains d'entre eux ont mis feu à des livraisons provenant des États-Unis, est-ce que le ministre, de concert avec son collègue le ministre de l'Agriculture, peut assurer que les consommateurs canadiens, ceux du Québec en particulier, ne feront pas les frais une fois de plus au niveau du prix de détail de cette guerre nouvelle entre producteurs américains et canadiens?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, il me fera plaisir d'en parler avec mon collègue le ministre de l'Agriculture.

M. Wagner: Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Considérant que nos abattoirs de volaille, pour pallier leur manque de poulets frais, importent de plus en plus de poulets des États-Unis, et considérant par ailleurs que la Fédération des producteurs de volaille est disposée à augmenter les quotas de nos propres producteurs si jamais l'importation du poulet est mieux contrôlée, le ministre peut-il exposer sa politique en la matière, et plus précisément, pourrait-il dire à la Chambre s'il entend intervenir, premièrement au niveau de l'importation, et deuxièmement au niveau de ses homologues provinciaux, en vue d'élaborer avec eux une politique qui favorise davantage nos propres producteurs de poulets frais?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, contrairement à ce qui s'est dit à la Chambre hier, le nombre des volailles au Canada n'a pas augmenté depuis l'an dernier; de fait, il a diminué. Les éleveurs se sont organisés, sans office national de commercialisation, pour contrôler et réduire la production de 10 p. 100. Ils se sont entendus pour le faire. Sans garantie réelle de gestion et d'approvisionnements de la part d'un office, il n'y a pas grand-chose que je puisse faire pour contrôler les importations, du moins, pas sans déclencher ce que le député a appelé une autre guerre commerciale.

* * *

LE LOGEMENT

LA SURVEILLANCE DE LA RÉDUCTION DE LA TAXE DE VENTE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—DEMANDE DE RAPPORT

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, comme le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a manifesté l'intention de surveiller la réduction de la taxe de vente sur les matériaux de construction pour faire en sorte que cette réduction soit transmise au consommateur, voudrait-il nous dire comment il va s'y prendre et quand cette réduction sera en vigueur, afin que ce qui est arrivé au sujet de la réduction de la taxe de vente sur les vêtements ne se reproduise pas, c'est-à-dire que les magasins ne soient pas prévenus en cas d'inspection?